



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 86 (1987), p. 143-149

Herman De Meulenaere

Le vizir Nebneterou [avec 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

LE VIZIR NEBNETEROU

Herman DE MEULENAERE

En attendant que Mlle E. Bresciani publie les résultats de ses fouilles sur la rive ouest de Thèbes où, en 1974-75, elle a découvert la sépulture du vizir Nebneterou, fils du vizir Hor⁽¹⁾, nous croyons utile de verser au dossier de ce personnage, jusqu'ici inconnu des sources égyptiennes⁽²⁾, deux documents de la célèbre *favissa* de Karnak qui concernent sa famille. Il s'agit de deux statuettes-blocs, à présent inédites, appartenant, l'une à un des arrière-petits-fils du vizir Nebneterou (Caire JE 37344), l'autre à un de ses petits-fils, père du précédent (Caire JE 37422).

La première statuette (Caire JE 37344) (Pl. VIII) est en calcaire⁽³⁾. La surface du bloc, dans lequel elle a été taillée, a été rongée à plusieurs endroits par l'eau et le salpêtre de façon à rendre une partie des inscriptions difficilement déchiffrable. La face antérieure est particulièrement affectée ainsi que le haut du pilier dorsal; fort heureusement, l'inscription qui entoure le socle, n'ayant pas souffert autant que les autres parties, a conservé l'essentiel des renseignements généalogiques qu'elle contient.

La statuette porte, sur sa face antérieure, un texte de sept colonnes et de trois lignes. C'est une version très élaborée, mais gravement endommagée, d'un texte religieux dont on retrouve un parallèle sur la seconde statuette de même que sur deux autres documents de provenance thébaine. Examinons d'abord cette inscription en mettant en parallèle les quatre versions que nous en avons identifiées :

A. Caire JE 37344 (statuette de Hor, publiée ici)

B. Caire JE 37422 (statuette de Nebneterou, publiée ici)

⁽¹⁾ Bresciani, *L'attività archeologica in Egitto (1966-1976) dell'Istituto di Papirologia dell'Università di Milano*, dans *Quaderni de «La ricerca scientifica»*, n. 100 (Rome, 1978), p. 251-57; Id., *Egitto e Vicino Oriente* 3 (1980), p. 1-4.

⁽²⁾ Il faut rayer le nom de « Nebneteru IX » de la liste des vizirs, publiée par Kitchen, *Third*

Intermediate Period, p. 483, son titre étant en réalité *hry sš n tmḥ fšty* « supérieur des scribes de la natte du vizir » (Moret, *Sarcophages de l'époque bubastite à l'époque saïte* [CGC], I, p. 14); pour ce titre, voir en particulier Parker, *A Saïte Oracle Papyrus from Thebes*, p. 33.

⁽³⁾ Dimensions : H. 28,2 cm; larg. 16 cm.

C. Caire JE 37386 (statue de Haroua) ⁽¹⁾

D. Caire JE 8/12/24/5 (statuette de Djedhor, inédite) ⁽²⁾.



« Un proscynème qui t'est donné dans toutes tes places et dans toutes tes fonctions, en sorte que tu sois glorifié d'un souffle vivant après la mort ^(a) et que tu te transformes en ba : réjouir ^(b) ton cœur, avoir du pain à profusion, exercer du pouvoir sur la bière ^(c), étendre la main vers les aliments ^(d) selon ton désir, être glorifié dans le ciel, être puissant sur terre, adorer Rê ^(e) parmi ses vénérables ^(f) ».

(a) *M-ht* sur D, écrit  sur A et C, et  sur B ⁽³⁾.

(b) L'orthographe  de D pour *ršw* est curieuse.

(c) *B'h m t(3)*, *šhm m h(n)kt*.

⁽¹⁾ Gunn-Engelbach, *BIFAO* 30, 794-95.

⁽²⁾ Cf. *PM* II², p. 159, 161.

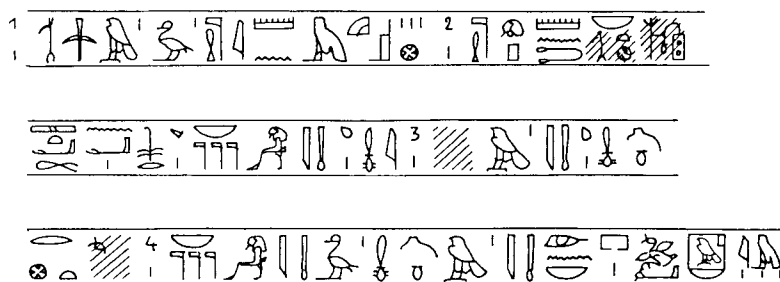
⁽³⁾ Pour cette orthographe, cf. Kuentz, *BIFAO* 34, 148.

(d) Ici, les versions divergent considérablement. A semble confondre *rdit* ' avec *rdit* 'r « faire monter ». Si les trois autres versions présentent des orthographes régulières de *rdit* ' (sur D même avec le trait vertical après —), le complément adverbial introduit par — varie chaque fois : *bw* (B), *šbw* (C) et *hwt·k* (D). Il faut sans doute reconstituer correctement *rdit* ' r *šb·w* r *mr·k*.

(e) Les signes *dw*³ et *R'* (image d'un dieu portant le disque solaire) sont tournés l'un vers l'autre dans chaque version.

(f) Les versions de A et C ne s'arrêtent pas ici. Celle de A se termine par trois lignes qui occupent le bas de la face antérieure et qui semblent contenir, malgré d'importantes lacunes, le même texte que C.

Les côtés droit et gauche de la statuette sont dépourvus de décoration. Ce qui reste de l'inscription du pilier dorsal — formule dite « saïte » et identité du personnage représenté — se retrouve, sous une forme plus développée, sur le socle. Voici la copie et la traduction du texte qui couvre celui-ci :

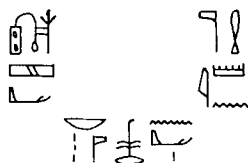


« ¹ Le sm³ty W³st Hor, fils du prophète d'Amon dans Ipet-sout, ² du premier prophète de Montou, seigneur [de Thèbes, du scribe] de la correspondance du district méridional, Nebneterou, j.v., fils du mi-³[nn...] Hor, j.v., fils du mi-nn, du préposé à la ville, [du vizir], ⁴ Nebneterou, j.v., fils du mi-nn Hor, j.v., né de la dame Tjahathorimou ».

Au point de vue des titres, qui appartiennent manifestement au milieu thébain, cette généalogie ne pose aucun problème. Les restitutions proposées sont pratiquement certaines et, en particulier, les traces du signe  à la fin de la troisième ligne indiquent péremptoirement que le nom de Nebneterou qui les suit était précédé du titre de « vizir ».

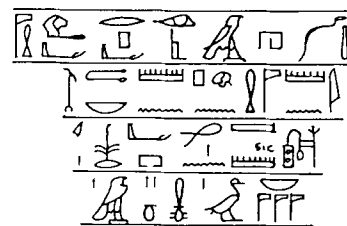
La seconde statuette (Caire JE 37422) (Pl. IX), faite en quartzite rouge tacheté, est endommagée à la tête dont la partie supérieure a été enlevée ⁽¹⁾. Encadrées de

⁽¹⁾ Dimensions : H. 20,6 cm; larg. 12 cm.



l'inscription (A) « *Le prophète d'Amon, le scribe de la correspondance du district méridional, Nebneterou* », les mains, croisées, se détachent du sommet du bloc; celle de gauche est étendue à plat, celle de droite tient un morceau de linge. Sur le devant de la statuette se développe un texte de sept lignes qui se poursuit, en

trois colonnes, sur le dos, non taillé en forme de pilier dorsal. Les quatre premières lignes contiennent la titulature et la généalogie du personnage représenté : (B) « *A réciter. Ô Osiris, prince et comte, prophète d'Amon, premier prophète de Montou, seigneur de Thèbes, scribe de la correspondance du district méridional, Nebneterou, fils du mi-nn Hor* ». La suite de l'inscription, qui se termine sur le pilier dorsal, est constituée par une version abrégée du texte religieux dont il a été question ci-dessus.



En résumé, il est évident que la statuette Caire JE 37422 appartient au père de Hor, propriétaire de la statuette Caire JE 37344. Ces deux fonctionnaires religieux, attachés aux cultes d'Amon et de Montou, descendaient en ligne directe du vizir Nebneterou, issu lui-même du vizir Hor, selon l'information tirée du tombeau récemment découvert par Mlle E. Bresciani. Malheureusement, aucune des deux statuettes n'est datée. Il importe donc de savoir à quelle époque il faut les attribuer.

L'absence d'éléments vraiment caractéristiques nous incite à la prudence en cherchant à répondre à cette question. Il paraît de toute façon exclu que les statuettes puissent dater de la première moitié de Troisième Période Intermédiaire : la clarté et la simplicité de l'épigraphie s'y opposent. Si l'on peut attacher quelque valeur à la présence d'un texte religieux qui se rencontre aussi sur une des statues du majordome Haroua, on serait davantage tenté de penser à l'époque éthiopienne. C'est, somme toute, l'hypothèse la plus plausible, confirmée, semble-t-il, par deux détails qui attirent l'attention dès qu'on examine la statuette JE 37422. Le premier concerne l'inscription dorsale qui se compose de trois colonnes dont chacune commence par la formule *dd mdw*, indépendante du contenu du texte; c'est un procédé graphique qui se rencontre aussi sur la statuette Caire JE 38039, malheureusement dépourvue de date ⁽¹⁾. Deuxième particularité : le morceau de linge, que le personnage tient dans la main droite, retombe visiblement sur la face antérieure de la statuette au point d'interrompre le trait supérieur de l'encadrement de l'inscription.

⁽¹⁾ Caminos, dans *Ancien Orient* (Moscou, 1975; en russe), vol. 1 (*Mélanges M.A. Korostovtsev*), p. 52-60. Nous hésitons à partager l'opinion de

l'auteur qui date la statuette de l'époque libyenne; à notre avis, elle ne peut être antérieure à la fin de la 25^e dynastie.

Ce détail archéologique, plus ou moins accentué, s'observe sur un certain nombre d'autres statues-blocs thébaines qui ne peuvent être antérieures à la 25^e dynastie. Parmi celles-ci, la statue du majordome Haroua, conservée au Musée de Berlin ⁽¹⁾, mérite d'être citée en premier lieu à cause de sa place chronologique. Deux autres statuettes, Baltimore, WAG 166 ⁽²⁾ et Caire JE 37147 ⁽³⁾, portent au dos la formule dite « saïte »; la deuxième est inédite et très proche, par la disposition des textes et la forme du pilier dorsal non taillé, de la statuette Caire JE 37422. Bref, tous ces éléments invitent à situer les statuettes étudiées ici entre la seconde moitié de l'époque éthiopienne et le début de la dynastie saïte; le vizir Nebneterou et son père Hor appartiennent donc très vraisemblablement au 8^e siècle av. J.-C.

Cette place chronologique devrait nous permettre de mieux identifier ces personnages. Les sources thébaines de la Troisième Période Intermédiaire et de l'époque subséquente font état de cinq vizirs qui ont porté le nom Hor(i) :

- a. Hori, qui est cité dans le P. Berlin 3048 verso, daté de l'an 14 d'un roi Takélot; le nom de son père est malheureusement en lacune ⁽⁴⁾.
- b. Hori, le père du vizir Pentyefankh, cité dans une inscription de son fils en l'an 8 du roi Pétoubast I ⁽⁵⁾.
- c. Hori, le propriétaire de la statue Caire JE 37512, fils d'un nommé Ioutjek et père du vizir Ioutjek ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ Berlin 8163 = Gunn, *BIFAO* 34, 135-42.

⁽²⁾ Steindorff, *Catalogue of the Egyptian Sculpture*, pl. XXX; c'est cette statuette qui est erronément reproduite par Legrain, *Catalogue des statues et statuettes (CGC)*, III, pl. XXVI, à la place de CG 42217.

⁽³⁾ Cf. *PM* II², p. 153.

⁽⁴⁾ Cf. Kitchen, *o.c.*, p. 338, note 525. Takélot III étant exclu parce que son règne indépendant n'a duré que quelques années (Kitchen, *RdE* 34, 69), il ne peut s'agir que de Takélot I ou II qui ont l'un et l'autre régné au 9^e siècle av. J.-C. Ajoutons que la lecture du nom de ce vizir n'est même pas tout à fait assurée selon Möller, *Zwei ägyptische Eheverträge aus vorsaitischer Zeit* (Abh.

Kgl. Preuss. Ak. der Wiss., 1918, Phil.-Hist. Klasse, Nr. 3), p. 4, 6.

⁽⁵⁾ Cf. Kitchen, *o.c.*, p. 338; la 8^e année de Pétoubast I se situerait soit en 817 soit en 811 av. J.-C. (cf. Kitchen, *l.c.*, p. 69).

⁽⁶⁾ Jansen-Winkel, *Ägyptische Biographien der 22. und 23. Dynastie*, p. 216-22; curieusement, ces deux noms manquent dans la liste des vizirs, dressée par Kitchen, *o.c.*, p. 483. Quoique nous n'ayons aucune précision sur l'époque à laquelle le vizir Hori, fils de Ioutjek (c), exerçait sa fonction, les inscriptions de sa statue dénotent indiscutablement la première moitié de la Troisième Période Intermédiaire, en sorte qu'on peut le situer très vraisemblablement au 9^e siècle av. J.-C.

d. Hor, le fils du vizir Nekhtefmout, qui dédia la statue Caire CG 42229 à son père sous le règne d'Osorkon III ⁽¹⁾.

e. Hor qui occupe le sommet d'une généalogie sur les statuettes-blocs Caire JE 37413 et JE 37848 ⁽²⁾.

Pour des raisons chronologiques, le vizir Hor de la statuette JE 37344 ne peut en aucun cas être identifié à un des trois premiers personnages de cette liste dont le nom s'écrit d'ailleurs régulièrement Hori ⁽³⁾. Il ne reste qu'à envisager sérieusement le cas des vizirs *d* et *e*. L'un et l'autre semblent avoir vécu au 8^e siècle av. J.-C. à tel point qu'on est en droit de se demander s'il ne s'agit pas, en fin de compte, du même personnage. D'un côté, le vizir Hor, dont on ne connaît pas la descendance, était le fils du vizir Nekhtefmout qui avait épousé une arrière-petite-fille d'Osorkon II ⁽⁴⁾; outre sa charge principale, il exerça la fonction de « prophète de Maât » qu'il avait héritée de son père et de son grand-père. De l'autre côté, les statuettes JE 37413 et 37848 ne fournissent aucune indication sur les parents du vizir Hor mais ni celui-ci ni aucun de ses descendants ne détient la charge de « prophète de Maât ». En revanche, on constate qu'il occupait le poste de « scribe de la correspondance du district méridional » qu'il cumulait avec des fonctions que possèdent des héritiers lointains du vizir Nesamon, notamment un certain Hor(i) et son fils Nebneterou, qui vécurent à l'époque d'Osorkon III ⁽⁵⁾ : « chef des prophètes de Montou, seigneur de Thèbes » ⁽⁶⁾, « prophète de Ptah, seigneur de Thèbes » et « prophète d'Osiris, le grand souverain (?) » ⁽⁷⁾. Tout ceci invite à ne pas confondre, malgré une certaine coïncidence chronologique, le vizir Hor, fils de Nekhtefmout, et son homonyme des statuettes JE 37413 et JE 37848.

En somme, en nous fondant sur le titre « scribe de la correspondance du district méridional », qui semble être l'élément le plus caractéristique des titulatures fournies par la statuette JE 37344, il y a bien des chances que le vizir Nebneterou ait été un fils du vizir Hor des statuettes JE 37413 et JE 37848 ⁽⁸⁾. Jusqu'à plus ample informé, rien

⁽¹⁾ Legrain, *o.c.*, III, p. 70-2.

⁽²⁾ De Meulenaere, *CdE* 33, 194-5.

⁽³⁾ Rien ne permet d'ailleurs de déterminer à combien de personnages différents appartiennent les documents *a*, *b* et *c*.

⁽⁴⁾ Kitchen, *o.c.*, p. 212.

⁽⁵⁾ *Ibidem*, p. 211.

⁽⁶⁾ Legrain, *RT* 30 (1908), p. 161-62 (Caire JE 29248).

⁽⁷⁾ *Ibidem*, p. 161; cf. Kees, *Priestertum im ägyptischen Staat*, p. 229.

⁽⁸⁾ Un argument supplémentaire à l'appui de cette hypothèse est fourni par la présence du nom Ankhwennefer aussi bien dans la généalogie des statuettes JE 37413 et JE 37848 (Legrain, *ASAE* 7, 51) que sur des objets recueillis dans la tombe du vizir Nebneterou (Bresciani, *L'attività archeologica in Egitto (1966-1976) dell'Istituto*

n'empêcherait de considérer ce Hor comme un fils de Nebneterou, le plus jeune représentant de la famille du vizir Nesamon et contemporain d'Osorkon III. Pour fixer l'époque à laquelle il a vécu, nous nous approcherions ainsi du règne de Takélot III, en rejoignant les conclusions que nous avons formulées au sujet de la date des statuettes JE 37344 et JE 37422.

di Papirologia dell'Università di Milano, dans [Rome, 1978], p. 253; Id., *Egitto e Vicino Oriente*
Quaderni de «La ricerca scientifica», n. 100 3, 3).



a



b



c



d

Statuette Caire JE 37344.



a



b

Statuette Caire JE 37422.